

Commune de LA TOUCHE
Compte-rendu du Conseil Municipal
4 novembre 2017

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 25/10/2017, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Jean-Jacques GARDE.

Étaient présents : Jean-Jacques GARDE, Serge JEAN, Sandrine REY, Nathalie PASCAL TERRAS, Valérie FOURRES, Vincent DEQUAE, Jean-Claude BAUDON, Mario SPECOGNA

Absents excusés : Yannick DEPLANTE qui a donné son pouvoir de vote à Sandrine REY et Martine DERRIEU qui a donné son pouvoir de vote à Nathalie PASCAL-TERRAS, et André GOZNIAK

Secrétaire de séance : Valérie FOURRES

1. FINANCES

Admissions en non valeur

DM2017_274

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants est d'accord pour admettre en non valeur la liste n°2956520832 ci-après :

| | | |
|-----------------|-------------------------|-------------------|
| Lestage/Dobbs | 117,96 €(titre 9/2011) | |
| ANXIONNAZ Aline | 14,67 €(titre 43/2014) | au total 239,63 € |
| REGNERY Franck | 107,00 €(titre 22/2016) | |

Les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6541 du budget de l'exercice en cours.

Ouverture de crédits à l'article 6541

DM2017_278

| | |
|-----------------------|---|
| +250 € chapitre 65 | article 6541 créances admises en non valeur |
| -1.250 € chapitre 011 | article 615232 travaux sur réseaux : voirie |
| +1.000 € chapitre 012 | article 6451 urssaf |

Contrat de maintenance du logiciel DELARCHIVES

DM2017_275

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants : accepte le contrat de la Société ADIC informatique pour la maintenance du logiciel DELARCHIVES. Le contrat prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2018. Il est conclu pour une période de 1 an, renouvelable deux fois par reconduction tacite sans excéder 3 ans. La redevance annuelle est de 15 € HT. Il autorise son Maire à signer le contrat à intervenir.

Attribution d'une subvention de 50 € (cinquante €) à l'ANATEEP

L'ANATEEP (association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public) œuvre pour l'amélioration du transport scolaire et rappelle aux enfants les bonnes attitudes à avoir.

**Demande de subvention au Département pour des travaux de réfection
au secrétariat**

DM2017_279

Le Maire expose : l'humidité bloquée dans le mur sud du secrétariat est à l'origine de courts circuits, et nous impose de faire réaliser des travaux pour résoudre ce problème.

Le montant des travaux s'élève à 3.130,27 € HT (3.375,07 € TTC)

| | | |
|---------------|---------------|----------------|
| - Gros-œuvre | 2.448,00 € HT | 2.692,80 € TTC |
| - Electricité | 682,27 € HT | 682,27 € TTC |

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, ACCEPTE de réaliser les travaux susvisés pour un montant de 3.130,27 € HT (3.375,07 € TTC) et SOLLICITE du DEPARTEMENT la subvention correspondante.

2. VOIRIE

Mise en ordre administrative de la voirie communale

DM2017_276

Complète la délibération 2016_239 du 8 novembre 2016

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, complète la délibération du 8 novembre 2016 comme suit :

Rectification de la dénomination de la **voie communale n°9 « CHEVALIER »** au lieu de Chevallier.

Total de la voirie communale inchangée par rapport à 2016 soit 9.252,00 ml.

Prise en compte du **chemin rural n°17 « du poirier » d'une longueur de 95 ml** et 3 m large qui dessert les habitations ISAAC et CHERTIER et qui a été omis

Total des chemins ruraux à ce jour 12.618,00 ml + 95,00 ml = 12.713,00 ml

ADRESSAGE : dénomination des routes départementales

DM2017_277

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, complète la délibération 2016_228 du 4 août 2016 comme suit :

| <u>Dénomination</u> | <u>Origine</u> | <u>Extrémité</u> |
|-----------------------|---|---|
| 1. Route de La Bâtie | intersection D127/210 Carrefour mairie | Pont de la Somme limite commune La Bâtie Rolland |
| 2. Route de Portes | intersection D127 et Chemin du Chaix | limite commune Portes en Valdaine |
| 3. Route de Rochefort | intersection D127 et Chemin du Chaix | limite commune Rochefort |

L'agglomération de Montélimar propose de **mettre en ligne les professionnels des communes** avec pose de panneaux aux frais de la commune. Le conseil ne souhaite pas donner suite.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Le renouvellement de la convention entre la commune/l'ACCA et l'ONF est en cours de rédaction à l'ONF, une nouvelle procédure et la prise en compte des OLD (obligations Légales de Débroussaillage) sont à l'origine du retard.
- Le conseil municipal souhaite allouer une subvention de 50 € à L'ANATEEP (association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public) qui

œuvre pour l'amélioration du transport scolaire et rappelle aux enfants les bonnes attitudes à avoir.

- Suite à l'opération adressage qui a modifié la dénomination de rues et chemins, des particuliers ont sollicité récupérer les anciennes plaques. Le conseil municipal est d'accord, cela se fera officiellement en mairie.
- Team x sport propose d'organiser le 1^{er} juillet 2018 sur la commune une compétition TRAIL+VTT. La famille FOURRES est d'accord, voir avec les communes de Portes en Valdaine et Montjoyer si elles sont d'accord et prévoir une convention de remise en état. Le conseil donne un accord de principe et attribue une subvention de 50 € si la manifestation se réalise.
- Deux chantiers en cours :
 - Balisage chemins randonnées en 2018 , relancer l'Agglomération
 - Aménagement de la traversée du village : recueillir toutes les idées.
 - Distribution du colis de Noël aux aînés le 16 décembre à 14 h.

Le Maire
Jean-Jacques GARDE